

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00918

Numéro SIREN : 512 556 051

Nom ou dénomination : PSV DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2019 sous le numéro de dépôt 1155



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

P.S.V. DISTRIBUTION

48, boulevard des deux moulins
85170 LE POIR SUR VIE

S.A.S. au capital de 10 000 €
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 512 556 051

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2017 au 30 Juin 2018

- Certifié la forme -

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	6 522 030	2 425 574	4 096 455	3 574 709
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	86 872	81 576	5 296	
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	86 872	81 576	5 296	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 383 343	2 343 997	4 039 345	3 527 651
TERRAINS	87 911	44 818	43 093	51 884
CONSTRUCTIONS	3 541 286	687 671	2 853 615	2 256 674
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 427 750	1 394 335	1 033 414	1 100 859
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	318 498	217 172	101 325	113 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 895		7 895	4 540
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	51 814		51 814	47 057
PARTICIPATIONS	3 674		3 674	3 674
TITRES IMMOBILISES DIVERS	17 160		17 160	14 935
PRETS	29 885		29 885	27 596
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 094		1 094	851
ACTIF CIRCULANT	4 759 861	1 513	4 758 348	3 940 754
STOCKS ET EN-COURS	2 776 826		2 776 826	2 336 595
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 377		18 377	14 779
MARCHANDISES	2 758 449		2 758 449	2 321 815
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	866 170	1 513	864 657	829 399
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	32 473	1 513	30 960	37 285
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	833 696		833 696	792 114
CREANCES DIVERSES (3)	345 343		345 343	379 756
DISPONIBILITES	699 554		699 554	318 102
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	71 966		71 966	76 899
TOTAL GENERAL	11 281 891	2 427 087	8 854 804	7 515 463
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			570	328
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(415 541)	(677 938)
CAPITAL	10 000	10 000
REPORT A NOUVEAU	(688 113)	(999 498)
RESULTAT DE L'EXERCICE	262 396	311 385
PROVISIONS REGLEMENTEES	175	175
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(415 541)	(677 938)
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	45 000	14 569
PROVISIONS POUR RISQUES	45 000	
PROVISIONS POUR CHARGES		14 569
DETTES (1)	9 225 345	8 178 832
DETTES FINANCIERES (2)	4 990 967	4 457 540
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 690 545	3 170 987
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 300 421	1 286 553
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		26
DETTES D'EXPLOITATION	3 930 241	3 717 795
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 251 260	2 997 899
DETTES FISCALES ET SOCIALES	589 050	629 531
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	89 929	90 364
DETTES DIVERSES	304 137	3 470
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	300 349	
AUTRES DETTES DIVERSES	3 788	3 470
TOTAL GENERAL	8 854 804	7 515 463
(1) Dont à plus d'un an	4 208 330	3 314 984
Dont à moins d'un an	5 017 015	4 863 848
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	27 574 906	26 020 458
VENTES DE MARCHANDISES	27 072 028	25 595 754
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	17 879	17 073
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	382 198	344 669
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	27 472 105	25 957 497
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	41	2 000
REPRISES SUR PROVISIONS	1 741	449
TRANSFERTS DE CHARGES	89 376	44 401
AUTRES PRODUITS	11 642	16 111
CHARGES D'EXPLOITATION	27 273 467	25 571 503
ACHATS DE MARCHANDISES	22 082 049	20 213 690
VARIATION DES STOCKS	(436 633)	(27 677)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	56 659	47 265
VARIATION DES STOCKS	(3 597)	(827)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 253 581	2 170 087
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	261 479	253 939
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 078 826	1 945 568
CHARGES SOCIALES	499 148	475 414
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	431 147	490 274
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	759	459
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	45 000	
AUTRES CHARGES	5 047	3 308
RESULTAT D'EXPLOITATION	301 438	448 955
PRODUITS FINANCIERS	8 566	4 480
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 636	608
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 929	3 872
CHARGES FINANCIERES	43 727	47 122
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	43 727	47 122
RESULTAT FINANCIER	(35 161)	(42 642)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	266 277	406 312



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 460	7 500
SUR OPERATIONS DE GESTION	49 460	7 500
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 475	7 300
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		7 274
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		26
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 475	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	46 985	199
PARTICIPATION DES SALARIES	57 727	87 505
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(6 861)	7 622
<i>Total des produits</i>	27 632 933	26 032 439
<i>Total des charges</i>	27 370 536	25 721 054
BENEFICE NET COMPTABLE	262 396	311 385
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	3 920	3 770

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La S.A.S. P.S.V. Distribution a réalisé des travaux d'agencement suite à un agrandissement de la surface de vente de 700 m² et 400 m² des réserves ; travaux de constructions réalisés par le propriétaire du bâtiment. Ces investissements d'un montant 860 k€ ont été financés par un emprunt bancaire à hauteur de 640 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 12 ans
- Agencements des constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 6 ans
- Installations complexes spécialisées :	5 à 25 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	5 ans à 10 ans		

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 39 678 actions.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	80 944	5 929		86 873
Immobilisations corporelles	5 446 689	944 684	8 030	6 383 343
Immobilisations financières - titres	18 610	2 225		20 835
Immobilisations financières - créances	28 448	2 532	1	30 980
	5 574 691	955 370	8 031	6 522 030

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	80 944	633		81 577
Immobilisations corporelles	1 919 037	432 990	8 030	2 343 998
	1 999 981	433 623 (*)	8 030	2 425 574
(*) Dont dotation :				
. linéaire		363 501		
. dégressive		67 647		
. exceptionnelle		2 476		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	175			175
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	14 569	45 000	14 569	45 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	2 495	759	1 741	1 513
	17 239	45 759 (*)	16 310 (*)	46 688
(*) Dont :				
. exploitation		45 759	1 741	
. financier				
. exceptionnel			14 569	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	14 569
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Le poste provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 45 000 €.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	30 980	571	30 409
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	866 170	866 170	
Créances diverses	345 344	345 344	
Charges constatées d'avance	71 967	71 967	
	1 314 460	1 284 051	30 409

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 294	10 294		
Emprunts bancaires (1)	3 680 251	559 048	2 037 632	1 083 571
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 300 421	213 294	1 087 127	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 930 241	3 930 241		
Dettes diverses	304 138	304 138		
Produits constatés d'avance				
	9 225 346	5 017 015	3 124 759	1 083 571

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	10 294
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 452 394
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	935 714
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	1 300 421

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	19 235 485
- Drive	2 041 823
- Station-service	6 194 797
	<u>27 472 105</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	11
- Employés	72
	88

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 102 707 €, a été utilisé pour la consolidation des fonds propres.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 121 416 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotations aux amortissements immobilisation mise au rebut	2 476	-
Remboursement TICFE	-	35 735
Remboursement assurance sinistre agriculteur	-	11 338
Subvention ADEME	-	2 388
	2 476	49 461

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	57 727
	57 727

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés correspondant aux crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. P.S.V. DISTRIBUTION et de sa filiale SCI ESPACE PSV a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/07/2014

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Provisions et charges à déductibilité différée provenant de décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable :

- Situation au début de l'exercice	5 697
- Situation à la fin de l'exercice	7 008

Déficits fiscaux restant à reporter :

- Situation au début de l'exercice	1 084 451
- Situation à la fin de l'exercice	949 862

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	3 400 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	428 571	428 571
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ; (*)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 35 317 €

Entreprises liées

S.C.I. ESPACE PSV

Participations	3 674
Clients et comptes rattachés	173
Autres créances d'exploitation	290
Créances diverses	29 969
Emprunts et dettes financières divers	15 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 253
Intérêts et produits assimilés divers	3 920

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. ESPACE PSV
85 170 LE POIRE SUR VIE
R.C.S. LA ROCHE SUR YON
480 922 483

Capital	3 500
Capitaux propres autres que le capital	835 367
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	3 674
Valeur nette des titres détenus	3 674
Prêts et avances consentis	29 969
Cautions & avals donnés	3 400 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	526 405
Résultat du dernier exercice clos	159 195
Dividendes encaissés	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

PSV DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 48 Boulevard des Deux Moulins
85170 LE POIRE SUR VIE
512 556 051 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 20 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 262 396,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 262 396,44 euros

En totalité à l'absorption des pertes antérieures 262 396,44 euros

Par imputation sur le compte « Report à nouveau » débiteur

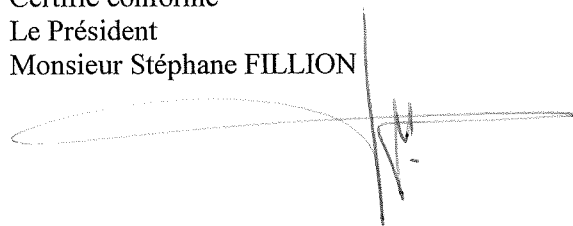
Lequel compte se trouve ainsi ramené à un solde débiteur de -425 716,60 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 20 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Stéphane FILLION



SAS PSV DISTRIBUTION

Au capital de 10 000 €

Siège social : 48 Boulevard des deux moulins
85 170 LE POIRE SUR VIE

RCS LA ROCHE SUR YON : 512 556 051

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2018

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES CEDEX

Aux associés de la SAS PSV DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PSV DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La société évalue les stocks selon les modalités décrites au paragraphe « Stocks » de l'annexe, soit au dernier prix de revient connu.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour évaluer les stocks, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT HERBLAIN,
Le 4 décembre 2018

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Représentée par :

Thierry MATHELIER

Commissaire aux Comptes

SAS PSV DISTRIBUTION

Au capital de 10 000 €

Siège social : 48 Boulevard des deux moulins
85 170 LE POIRE SUR VIE

RCS LA ROCHE SUR YON : 512 556 051

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	6 522 030	2 425 574	4 096 455	3 574 709
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	86 872	81 576	5 296	
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	86 872	81 576	5 296	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 383 343	2 343 997	4 039 345	3 527 651
TERRAINS	87 911	44 818	43 093	51 884
CONSTRUCTIONS	3 541 286	687 671	2 853 615	2 256 674
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 427 750	1 394 335	1 033 414	1 100 859
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	318 498	217 172	101 325	113 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 895		7 895	4 540
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	51 814		51 814	47 057
PARTICIPATIONS	3 674		3 674	3 674
TITRES IMMOBILISES DIVERS	17 160		17 160	14 935
PRETS	29 885		29 885	27 596
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 094		1 094	851
ACTIF CIRCULANT	4 759 861	1 513	4 758 348	3 940 754
STOCKS ET EN-COURS	2 776 826		2 776 826	2 336 595
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 377		18 377	14 779
MARCHANDISES	2 758 449		2 758 449	2 321 815
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	866 170	1 513	864 657	829 399
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	32 473	1 513	30 960	37 285
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	833 696		833 696	792 114
CREANCES DIVERSES (3)	345 343		345 343	379 756
DISPONIBILITES	699 554		699 554	318 102
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	71 966		71 966	76 899
TOTAL GENERAL	11 281 891	2 427 087	8 854 804	7 515 463
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			570	328
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(415 541)	(677 938)
CAPITAL	10 000	10 000
REPORT A NOUVEAU	(688 113)	(999 498)
RESULTAT DE L'EXERCICE	262 396	311 385
PROVISIONS REGLEMENTEES	175	175
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>(415 541)</i>	<i>(677 938)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	45 000	14 569
PROVISIONS POUR RISQUES	45 000	
PROVISIONS POUR CHARGES		14 569
DETTES (1)	9 225 345	8 178 832
DETTES FINANCIERES (2)	4 990 967	4 457 540
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 690 545	3 170 987
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 300 421	1 286 553
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		26
DETTES D'EXPLOITATION	3 930 241	3 717 795
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 251 260	2 997 899
DETTES FISCALES ET SOCIALES	589 050	629 520
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	89 929	90 366
DETTES DIVERSES	304 137	3 470
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	300 349	
AUTRES DETTES DIVERSES	3 788	3 470
TOTAL GENERAL	8 854 804	7 515 463
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 208 330 5 017 015	3 314 984 4 863 848
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	27 574 906	26 020 458
VENTES DE MARCHANDISES	27 072 028	25 595 754
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	17 879	17 073
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	382 198	344 669
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	27 472 105	25 957 497
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	41	2 000
REPRISES SUR PROVISIONS	1 741	449
TRANSFERTS DE CHARGES	89 376	44 401
AUTRES PRODUITS	11 642	16 111
CHARGES D'EXPLOITATION	27 273 467	25 571 503
ACHATS DE MARCHANDISES	22 082 049	20 213 690
VARIATION DES STOCKS	(436 633)	(27 677)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	56 659	47 265
VARIATION DES STOCKS	(3 597)	(827)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 253 581	2 170 087
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	261 479	253 939
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 078 826	1 945 568
CHARGES SOCIALES	499 148	475 414
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	431 147	490 274
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	759	459
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	45 000	
AUTRES CHARGES	5 047	3 308
RESULTAT D'EXPLOITATION	301 438	448 955
PRODUITS FINANCIERS	8 566	4 480
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 636	608
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 929	3 872
CHARGES FINANCIERES	43 727	47 122
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	43 727	47 122
RESULTAT FINANCIER	(35 161)	(42 642)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	266 277	406 312



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 460	7 500
SUR OPERATIONS DE GESTION	49 460	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		7 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 475	7 300
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		7 274
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		26
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 475	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	46 985	1 196
PAR TICIPATION DES SALARIES	57 727	87 505
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(6 861)	7 622
<i>Total des produits</i>	<i>27 632 933</i>	<i>26 032 439</i>
<i>Total des charges</i>	<i>27 370 536</i>	<i>25 721 054</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	262 396	311 385
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 920	3 770
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La S.A.S. P.S.V. Distribution a réalisé des travaux d'agencement suite à un agrandissement de la surface de vente de 700 m² et 400 m² des réserves ; travaux de constructions réalisés par le propriétaire du bâtiment. Ces investissements d'un montant 860 k€ ont été financés par un emprunt bancaire à hauteur de 640 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|--|----------------|-----------------------------|------------|
| - Agencements des terrains : | 10 ans | - Matériel d'exploitation : | 5 à 12 ans |
| - Agencements des constructions : | 10 à 25 ans | - Matériel de bureau : | 3 à 6 ans |
| - Installations complexes spécialisées : | 5 à 25 ans | - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Agencements divers : | 5 ans à 10 ans | | |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 39 678 actions.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	80 944	5 929		86 873
Immobilisations corporelles	5 446 689	944 684	8 030	6 383 343
Immobilisations financières - titres	18 610	2 225		20 835
Immobilisations financières - créances	28 448	2 532	1	30 980
	5 574 691	955 370	8 031	6 522 030

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	80 944	633		81 577
Immobilisations corporelles	1 919 037	432 990	8 030	2 343 998
	1 999 981	433 623 (*)	8 030	2 425 574
(*) Dont dotation :				
. linéaire		363 501		
. dégressive		67 647		
. exceptionnelle		2 476		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	175			175
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	14 569	45 000	14 569	45 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	2 495	759	1 741	1 513
	17 239	45 759 (*)	16 310 (*)	46 688
(*) Dont :				
. exploitation		45 759	1 741	
. financier				
. exceptionnel			14 569	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	14 569
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Le poste provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 45 000 €.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	30 980	571	30 409
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	866 170	866 170	
Créances diverses	345 344	345 344	
Charges constatées d'avance	71 967	71 967	
	1 314 460	1 284 051	30 409

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 294	10 294		
Emprunts bancaires (1)	3 680 251	559 048	2 037 632	1 083 571
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 300 421	213 294	1 087 127	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 930 241	3 930 241		
Dettes diverses	304 138	304 138		
Produits constatés d'avance				
	9 225 346	5 017 015	3 124 759	1 083 571
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				10 294
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				1 452 394
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				935 714
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				1 300 421

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	19 235 485
- Drive	2 041 823
- Station-service	6 194 797
	<u>27 472 105</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	11
- Employés	72
	88

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 102 707 €, a été utilisé pour la consolidation des fonds propres.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 121 416 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotations aux amortissements immobilisation mise au rebut	2 476	-
Remboursement TICFE	-	35 735
Remboursement assurance sinistre agriculteur	-	11 338
Subvention ADEME	-	2 388
	2 476	49 461

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	57 727
	57 727

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés correspondant aux crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. P.S.V. DISTRIBUTION et de sa filiale SCI ESPACE PSV a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/07/2014

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Provisions et charges à déductibilité différée provenant de décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable :

- Situation au début de l'exercice	5 697
- Situation à la fin de l'exercice	7 008

Déficits fiscaux restant à reporter :

- Situation au début de l'exercice	1 084 451
- Situation à la fin de l'exercice	949 862

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	3 400 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	428 571	428 571
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ; (*)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 35 317 €

Entreprises liées

S.C.I. ESPACE PSV

Participations	3 674
Clients et comptes rattachés	173
Autres créances d'exploitation	290
Créances diverses	29 969
Emprunts et dettes financières divers	15 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 253
Intérêts et produits assimilés divers	3 920

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. ESPACE PSV
85 170 LE POIRE SUR VIE
R.C.S. LA ROCHE SUR YON
480 922 483

Capital	3 500
Capitaux propres autres que le capital	835 367
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	3 674
Valeur nette des titres détenus	3 674
Prêts et avances consentis	29 969
Cautions & avals donnés	3 400 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	526 405
Résultat du dernier exercice clos	159 195
Dividendes encaissés	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.